

iliad

Société anonyme au capital de 12 061 987,06 euros
Siège social : 8, rue de la Ville l'Evêque – 75008 Paris
342 376 332 R.C.S. PARIS



Société anonyme au capital de 12 061 987,06 euros
Siège social : 8, rue de la Ville l'Evêque – 75008 Paris
342 376 332 R.C.S. PARIS

1. ANALYSE DE L'ACTIVITE DU GROUPE ET DU RESULTAT

Principales données financières consolidées

(En millions d'euros)	Exercice clos le 31 déc. 2009	Exercice clos le 31 déc. 2008
COMPTE DE RESULTAT :		
Chiffre d'affaires	1 954,5	1 565,0
Charges nettes d'exploitation.....	(1 595,1)	(1 362,0)
Résultat opérationnel courant.....	359,4	203,0
Autres produits et charges opérationnels	(26,5)	(30,7)
Résultat opérationnel	332,9	172,3
Résultat financier	(49,0)	(19,5)
Impôts sur les résultats	(109,0)	(52,3)
Résultat net	175,9	100,4
Résultat opérationnel avant amortissement des immobilisations (ROAA)	661,4	524,7
BILAN :		
Actifs non-courants	1 623,2	1 545,0
Actifs courants	820,8	695,2
<i>Dont Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	633,9	335,7
Actifs destinés à être cédés	31,5	16,8
Total de l'actif	2 475,4	2 257,0
Capitaux propres.....	764,4	597,5
Passifs non-courants	1 317,3	1 227,8
Passifs courants.....	393,7	431,7
Total du passif	2 475,4	2 257,0
TRESORERIE :		
Flux net de trésorerie généré par l'activité.....	734,3	474,2
Flux net de trésorerie lié aux investissements.....	(424,2)	(1 159,2)
Flux net de trésorerie lié au financement.....	(17,1)	799,4
Variation de trésorerie.....	293,0	114,4
Trésorerie de clôture.....	630,4	337,4

1.1 PRESENTATION GENERALE DU GROUPE

Le groupe Iliad (le « Groupe ») est aujourd'hui un acteur majeur sur le marché des télécommunications fixes en France, avec une part de marché dans l'ADSL de près de 24 % au 31 décembre 2009.

Les activités du groupe Iliad se décomposent en deux secteurs identifiés sur la base de critères opérationnels :

- **le secteur Haut Débit** qui regroupe les activités d'accès (exploitées sous les marques Free, Alice), d'hébergement (exploitées sous les marques Online, BookMyName, Alice et Dedibox), l'activité d'assistance abonnés (au sein des sociétés Centrapel, Total Call, Free et Protelco), les activités Wimax (au sein de la société IFW) et les activités liées au déploiement de la fibre optique « FTTH » (Free Infrastructure, IRE, Immobilière Iliad et Citéfibre).
- **le secteur Téléphonie Traditionnelle** qui regroupe les activités de téléphonie fixe commutée (exploitées sous les marques One.Tel et Iliad telecom), de vente aux opérateurs (exploitées par Alice) ainsi que l'activité annuaire (principalement l'annuaire inversé sur Minitel, téléphone, Internet et SMS, exploité sous la marque ANNU) et l'activité e-commerce (exploitée sous le nom Assunet.com).

L'organisation des secteurs reflète la contribution dominante de l'ADSL et des services à valeur ajoutée au sein du secteur Haut Débit ainsi que le déclin programmé des autres activités du Groupe regroupées au sein du secteur Téléphonie Traditionnelle. Le secteur Haut Débit représente au 31 décembre 2009 plus de 98 % du chiffre d'affaires total pour le Groupe.

Ces secteurs pourraient être modifiés à l'avenir, en fonction de l'évolution des activités du Groupe et de critères opérationnels.

Les états financiers du Groupe ont été établis en conformité avec les normes comptables internationales (IFRS) telles qu'approuvées par l'Union Européenne à la date de clôture.

1.1.1 Formation du chiffre d'affaires

(a) Chiffre d'affaires Haut Débit

Présentation de l'offre et des services disponibles sous la marque Free

- **l'offre Haut Débit illimité via ADSL.** Depuis octobre 2002, Free propose à ses abonnés un accès haut débit illimité à un prix de 29,99 euros TTC par mois, avec mise à disposition d'un modem et sans frais d'accès au service. Cette offre unique permet aux abonnés d'accéder à l'Internet avec un débit minimum de 2 Mbps, pouvant atteindre les 28 Mbps (constatés) dans les zones dégroupées, et 22 Mbps dans les zones non-dégroupées (en fonction de l'éligibilité de la ligne). Les abonnés sont facturés par Free et font l'objet d'un prélèvement automatique mensuel du montant de leur abonnement (29,99 euros par mois). En cas de résiliation de son abonnement, l'abonné est facturé et prélevé d'un montant de 96 euros TTC, dégressif de 3 euros par mois d'abonnement, correspondant aux frais d'activation de la ligne.
- **la téléphonie via ADSL** Les abonnés Free Haut Débit disposant d'un modem Freebox bénéficient d'un service de téléphonie avec la gratuité totale des appels émis depuis la Freebox vers un autre abonné Freebox, vers la France Métropolitaine (hors numéros courts et spéciaux), la Réunion, la Guadeloupe ainsi que vers 100 destinations étrangères. Le chiffre d'affaires généré par les appels vers les mobiles français et vers les destinations

internationales non comprises dans le forfait, ainsi que le chiffre d'affaires généré par les appels entrants à destination des abonnés Freebox, sont comptabilisés dans le chiffre d'affaires du secteur Haut Débit.

- **la télévision via ADSL.** Depuis décembre 2003, l'abonnement à Internet à haut débit via la Freebox (en zones dégroupées et selon les critères d'éligibilité de ligne) offre un service de télévision avec un accès à plus de 300 chaînes dont 150 chaînes gratuites au 31 décembre 2009. Le chiffre d'affaires généré par les chaînes payantes est comptabilisé dans le chiffre d'affaires du secteur Haut Débit. Les chaînes du groupe Canal+ sont directement facturées à l'abonné par le Groupe Canal+ et une commission est reversée à Free. Depuis le 31 juillet 2007, tous les abonnés Free Haut Débit (en zones dégroupées et non dégroupées et selon les critères d'éligibilité de ligne) peuvent accéder à un bouquet de chaînes de télévision depuis le portail Free.
- **la vidéo à la demande via ADSL (VoD).** Depuis décembre 2005, l'abonnement à Internet à haut débit via la Freebox (en zones dégroupées et selon les critères d'éligibilité de ligne) permet l'accès à un service de vidéo à la demande proposant les plateformes suivantes : Canalplay, i-concerts, TF1 vision, M6 télévision et vodéo.tv. Ce service permet d'accéder à un catalogue de films et de les visionner sur son téléviseur à toute heure du jour et de la nuit. Un film commandé, à l'aide de la télécommande Freebox, peut être visionné pendant 24 heures et est proposé avec toutes les fonctionnalités d'un DVD. Les séances sont facturées à partir de 0,99 euros TTC, directement sur la facture Free Haut Débit de l'abonné.
- **la vidéo à la demande par abonnement via ADSL (S-VOD).** Depuis juin 2007, l'abonnement Internet à Haut Débit via la Freebox (en zones dégroupées et selon les critères d'éligibilité de ligne), permet d'accéder à un service d'abonnement pour une offre de contenu à la demande. Au cours de l'année 2009, Free a décliné ce service autour de six offres, permettant pour un prix unitaire d'accéder en illimité à des univers thématiques contenant de nombreuses vidéos et séries régulièrement renouvelées. Le prix de ces offres varient de 4,99 euros TTC par mois à 19,99 euros TTC par mois, en fonction du nombre de chaînes thématiques retenus par l'abonné.
- **l'offre « multi TV » :** Depuis septembre 2008, Free propose à ses abonnés de regarder des programmes sur plusieurs postes de télévision. L'offre de base permettant d'accéder à la télévision sur un second téléviseur est proposée à l'abonné à 4,99 euros TTC par mois. L'offre intégrant le magnétoscope numérique est proposée à l'abonné à 9,99 euros TTC par mois.
- **l'offre « Accès sans abonnement ».** Pour cette offre d'accès à Internet bas débit sans abonnement, le prix payé par le client correspond au coût de la communication téléphonique qui lui est facturée par France Télécom. Le montant du reversement par minute est calculé par France Télécom et approuvé par l'ARCEP.
- **le « Forfait 50 heures ».** Pour le "Forfait 50 heures", l'abonné bénéficie de 50 heures de connexion par mois à Internet bas débit pour un prix unique de 14,94 euros TTC. L'abonné paie son abonnement directement à Free, par prélèvement automatique, au début de chaque mois. Les éventuels dépassements et prorata de forfait sont facturés par Free au tarif local Internet et prélevés au début du mois suivant mais comptabilisés sur la période concernée.
- **l'activité d'hébergement.** Le chiffre d'affaires de cette activité provient, d'une part, de la vente d'espaces d'hébergement non-dédiés pour sites Internet et d'autre part, de l'hébergement de serveurs dédiés. Les services d'hébergement non-dédiés sont facturés sur une base annuelle fixe par nom de domaine ou par site. L'offre de serveurs dédiés (Dédibox) est destinée aux PME et aux particuliers, leur permettant d'accéder à Internet haut débit pour leurs applications multimédia, à partir de 29,99 euros TTC par mois.

- la commercialisation de noms de domaine et la commercialisation d'espaces publicitaires sur le portail de Free.
- Les autres activités du secteur Haut Débit réalisent un chiffre d'affaires issu principalement de la vente de minutes commutées au secteur Téléphonie Traditionnelle ainsi que la vente de cartes WiFi et matériels connexes, de l'offre de présélection, des offres de migrations vers le dégroupage et du renouvellement des modems.

Presentation des offres et des services disponibles sous la marque alice

- **Offres ADSL.** Au cours de l'année 2009 le Groupe a poursuivi son travail de repositionnement des offres Alice. Ainsi, au 31 décembre 2009 Alice proposait à ses abonnés trois offres d'accès :

En zone dégroupée :

- Alice Box Plus à 29,99 euros TTC par mois, sans période d'engagement et avec la mise à disposition d'un modem Alice Box v5. Cette offre permet aux abonnés d'accéder à l'Internet avec un débit minimum de 2 Mbps, pouvant atteindre les 28 Mbps (constatés). Cette offre peut être souscrite avec la promotion « 4 heures mobiles » offertes par mois la première année. Ainsi la première année le prix mensuel est de 29,99 euros TTC par mois, puis de 39,99 euros TTC. En cas de résiliation de son abonnement, l'abonné est facturé et prélevé d'un montant de 96 euros TTC, dégressif de 3 euros par mois d'abonnement, correspondant aux frais d'activation de la ligne.
- Alice Box Initial à 19,99 euros TTC par mois, avec une période d'engagement de 12 mois, la mise à disposition d'un modem Alice Box v4 et la facturation des frais d'activation (40 euros TTC) et des frais de résiliation (45 euros TTC). Cette offre permet aux abonnés d'accéder à l'Internet avec un débit minimum de 2 Mbps, pouvant atteindre les 28 Mbps (constatés).

En zone non dégroupée :

- Alice Box à 34,95 euros TTC par mois, est proposée sans période d'engagement et avec la mise à disposition d'un modem AliceBox v5. Cette offre permet d'accéder à l'Internet avec un débit pouvant atteindre les 22 Mbps (en fonction de l'éligibilité de la ligne). En cas de résiliation de son abonnement, l'abonné est facturé et prélevé d'un montant de 96 euros TTC, dégressif de 3 euros par mois d'abonnement, correspondant aux frais d'activation de la ligne.
- **Offres Téléphonie via ADSL (VOIP).** Selon les offres les abonnés Alice Box bénéficient des appels illimités sur la France métropolitaine et entre 60 et 100 destinations étrangères.
- Depuis mars 2009, et la migration des abonnés Alice Box sur les systèmes d'information de Free les offres de services à valeur ajoutée comprenant notamment les offres de télévision via ADSL (IPTV), la vidéo à la demande via ADSL (VOD), la vidéo à la demande par abonnement via ADSL (S-VOD) et les autres services, sont identiques à celles proposées par Free à ses abonnés (cf. supra).
- Par ailleurs et dans le cadre du recentrage des offres Alice autour des offres « Haut Débit », le groupe a décidé au cours de l'année 2009 de ne plus proposer d'offres d'accès bas débit sous la marque Alice. Ainsi, l'offre Bas Débit « Accès sans abonnement » (PAYG), l'offre Alice Internet Journée et l'offre Alice Internet Illimité ne sont désormais plus commercialisées.

- **L'offre « B2B ».** Alice propose la mise en œuvre et la gestion de solutions télécoms et e-business en termes de téléphonie, de connectivité IP, de réseaux privés virtuels et d'hébergement.

(b) Chiffre d'affaires Téléphonie Traditionnelle

Le chiffre d'affaires du secteur Téléphonie Traditionnelle se décompose de la manière suivante :

- L'offre de **One.Tel** est une offre de téléphonie en présélection sans abonnement. En s'inscrivant au service One.Tel, le client autorise One.Tel à faire une demande de présélection sur sa ligne auprès de France Télécom, de sorte que l'ensemble des appels depuis son poste fixe soient transmis et facturés par One.Tel (hors numéros spéciaux). Le client bénéficie alors des tarifs de One.Tel sur toutes ses communications locales, nationales, internationales et vers les mobiles. Le client bénéficie également de l'offre à 0,01 euro TTC par minute pour tous ses appels locaux et nationaux. À la fin de chaque mois, le montant total des communications effectuées par chaque client est calculé afin d'établir la facture qui sera envoyée pour règlement sous 15 jours.
- Les offres de **ANNU**, l'annuaire inversé par Minitel, téléphone, Internet et SMS. Le service sur Minitel est directement facturé par France Télécom sur la facture téléphonique de l'utilisateur et fait l'objet d'un reversement à l'éditeur du service. Dans le cas de ANNU, ce reversement est de 36,93 euros par heure. Les sommes dues par France Télécom au titre de ces reversements sont payées tous les deux mois.
- **Assunet**, qui exerce une activité de courtier d'assurances en ligne, tire ses revenus des commissions sur vente de contrats d'assurance à des particuliers et à des sociétés du Groupe.
- **Iliad Telecom** a une activité de téléphonie en présélection pour les entreprises.
- l'**offre « Wholesale ».** En 2008 Alice opérait une activité de grossiste sur le marché des télécommunications (achat-revente de terminaison internationale, de bande passante avec des opérateurs tiers). Cette activité était motivée par l'appartenance au groupe Telecom Italia SPA, elle a disparu lors du second semestre 2009.

1.1.2 Coûts opérationnels de l'ADSL en Option 1 (abonnés dégroupés) et en Option 5 (abonnés non dégroupés)

Les offres ADSL de Free et d'Alice reposent sur deux types de prestations :

- **d'une part, l'Option 1 (abonnés dégroupés)** où Free et Alice commercialisent une offre transitant totalement sur leurs propres réseaux. Les abonnés ont le choix entre le dégroupage partiel et le dégroupage total. Dans le cas du dégroupage partiel, l'abonné souscrit à l'offre Haut Débit mais continue à payer à France Télécom un abonnement correspondant à la location de sa ligne téléphonique et conserve la possibilité d'émettre et de recevoir des appels téléphoniques avec l'opérateur historique. Dans le cas du dégroupage total, l'abonné n'a plus de lien commercial avec France Télécom et ne paie donc plus son abonnement. Dans ce cas, toutes les communications téléphoniques transitent au travers de la connexion haut débit.

En Option 1, les coûts directs par abonnement et par mois, tels que mentionnés dans l'offre de référence du dégroupage sont les suivants au 31 décembre 2009 :

Coûts opérationnels Option 1 (dégroupage partiel)

Location de la paire de cuivre et du filtre ADSL :	2,90 euros
Autres coûts (câble de renvoi, location salle, LFO...).....	2,20 euros

Coûts opérationnels Option 1 (dégroupage total)

Location de la paire de cuivre :	9,00 euros
Autres coûts (câble de renvoi, location salle, LFO...)	2,20 euros

- **d'autre part, l'Option 5 (abonnés non dégroupés)** où Free et Alice revendent une prestation de gros proposée par France Télécom.

En Option 5, pour un abonnement vendu au même prix, les coûts par abonnement et par mois sont composés des coûts d'accès et des coûts liés à la prestation de collecte.

Dans l'offre « DSL Access », l'abonnement mensuel était fixé à 10,40 euros depuis le 1^{er} janvier 2009. Au 1^{er} juillet 2009, le prix applicable est de 9,30 euros.

L'abonnement mensuel pour l'offre DSL Access Only, était fixé à 17,50 euros par mois depuis le 1^{er} janvier 2009. Au 1^{er} juillet 2009, le prix applicable est de 16,40 euros.

- À ces coûts, s'ajoute la prestation de collecte IP-ADSL dont la charge est variable en fonction du débit utilisé par la totalité des abonnés Option 5. Les conditions spécifiques fixées au 1^{er} juillet 2009 étaient les suivantes :

- Consommation (par Mbit/s) : 19,00 euros
- Frais d'accès : 3,80 euros

La marge brute et la marge d'exploitation avant amortissements des immobilisations sont donc sensiblement différentes entre l'offre relevant de l'Option 1 et celle relevant de l'Option 5, l'offre relevant de l'Option 1 présentant des niveaux de marge significativement supérieurs.

L'objectif du Groupe consiste donc à maximiser la proportion de ses abonnés en Option 1, notamment en faisant migrer son parc d'abonnés de l'Option 5 vers l'Option 1 ou, lorsque cela est techniquement possible, en proposant directement une offre en Option 1 aux nouveaux abonnés résidant dans une zone de dégroupage. Par ailleurs, le Groupe a poursuivi sur le second semestre 2009, le processus de migration d'une partie des abonnés Alice de l'Option 5 vers l'Option 1, en s'appuyant sur l'importante capillarité de son réseau.

1.1.3 Investissements et dotations aux amortissements

(a) Haut Débit

Le Groupe a déployé un réseau de télécommunication en France métropolitaine. L'essentiel des fibres optiques sous-jacentes à ce réseau a fait l'objet de contrats d'IRU (Indefeasible Right of Use) d'une durée comprise entre 10 et 27 ans, prévoyant un paiement unique lors de la mise à disposition de la fibre. Ces IRU sont comptabilisés en actifs corporels au bilan et font l'objet d'amortissements sur une période correspondant à la durée du contrat.

Tout comme les coûts opérationnels entre l'Option 1 et l'Option 5 diffèrent significativement, les investissements varient également entre ces deux options de façon significative.

L'Option 1 nécessite la mise à disposition d'un modem (Freebox ou Alice Box) et d'un DSLAM Freebox ainsi que le règlement à l'opérateur historique des frais d'accès au service de dégroupage (appelés également frais de câblage ou FAS), ainsi que les frais de logistique et d'envoi des modems.

- au cours de l'année 2009 le coût de la Freebox HD, intégrant les dernières technologies (Courant Porteur en ligne et WiFi 802.11n), est resté stable à environ 180 euros. Depuis le 1^{er} février 2009, les nouveaux abonnés Alice sont équipés avec la dernière génération de modem, dont le coût est également d'environ 180 euros.
- les frais d'accès au service du dégroupage, facturés par l'opérateur historique, sont de 50 euros par abonné pour le dégroupage total et de 60 euros par abonné pour le dégroupage partiel.

Tous ces éléments (frais d'accès, frais de logistique, modems et DSLAM) font l'objet d'un amortissement sur une période de quatre ans à compter de la mise en service, comparé à trois ans précédemment. Un allongement de la durée d'amortissement de ces actifs a été retenu dans un souci d'harmonisation entre la durée d'usage desdits actifs et leurs durées d'amortissements retenues en comptabilité. L'impact sur l'année est évalué à environ 77 millions d'euros.

Dans le cadre de l'Option 5, le montant total de l'investissement est plus faible puisque la majorité des nouveaux abonnés sont équipés de Freebox version 4, déjà en cours d'amortissement. Dès lors les principaux frais engagés sont constitués des frais d'accès facturés par l'opérateur historique :

○ Frais d'accès au service « DSL Access » :	49,00 euros
○ Frais d'accès au service « DSL Access Only » :	54,00 euros
○ Frais d'accès au service « DSL Access Only » (accès préalablement détenu par l'opérateur) :	17,00 euros

Les frais d'accès sont également amortis sur une période de quatre ans.

(b) Déploiement d'un réseau « FTTH »

Dans le cadre du plan de déploiement de son réseau de fibre optique (FTTH) le Groupe, à travers ses filiales Free Infrastructure, IRE et Immobilière Iliad, est amené à réaliser de nouveaux investissements dans les infrastructures réseaux.

Le déploiement de ces réseaux est constitué de quatre phases :

- l'acquisition de locaux pour la réalisation de Nœuds de Raccordement Optique (NRO) ;
- le déploiement « horizontal », qui consiste à acheminer de la fibre optique depuis le NRO jusqu'aux pieds des immeubles ;
- le déploiement « vertical », qui consiste à poser des fibres optiques dans les immeubles, jusqu'aux paliers ;
- le raccordement de l'abonné.

Les acquisitions de NRO sont réalisées par le Groupe à travers ses deux filiales IRE et Immobilière Iliad. La majorité des sites acquis sont portés par IRE et une grande partie est financée en leasing sur 12 ans. La société Immobilière Iliad, a acquis en nom propre certains sites.

Le déploiement horizontal, actuellement la priorité du Groupe, est réalisé soit en propre par les équipes du Groupe (principalement à Paris), soit par des contrats « clé en main » avec des sous-traitants, soit au travers de l'offre d'accès aux fourreaux de l'opérateur historique (essentiellement en province).

Au cours de l'année 2009, le Groupe a mis en place les premiers déploiements horizontaux en dehors de Paris en utilisant l'offre d'accès aux fourreaux de l'opérateur historique. Ces déploiements devraient s'accélérer au cours de l'année 2010.

L'exercice 2009 est également marqué par les premières réceptions de prises des contrats clé en main.

Enfin, et conformément à l'objectif fixé, le Groupe avait couvert horizontalement 70 % de Paris à la fin du deuxième semestre 2009.

1.1.4 Marge brute et Résultat opérationnel avant amortissement des immobilisations et des avantages de personnel (ROAA)

À diverses reprises dans ce rapport de gestion, il est fait mention aux notions suivantes :

- la marge brute est définie comme le chiffre d'affaires moins les achats consommés ;
- ROAA, ou résultat opérationnel courant avant amortissement des immobilisations et des avantages de personnel (correspondant aux charges de rémunérations non monétaires liées aux stocks options des salariés).

Ces indicateurs sont utilisés par le Groupe comme mesure de la performance opérationnelle.

1.2 ELEMENTS CLES DE L'ANNEE 2009

Périmètre consolidé :

Le chiffre d'affaires du Groupe progresse de près de 25 % entre le 31 décembre 2008 et le 31 décembre 2009, pour s'établir à 1 954,5 millions d'euros. Cette progression s'explique par la croissance des activités historiques du Groupe et par la consolidation d'Alice en année pleine.

Cette croissance s'accompagne d'une forte amélioration de la rentabilité du Groupe :

- hausse de 26,1 % de l'EBITDA (ou ROAA) sur la période, pour atteindre 661,4 millions d'euros au 31 décembre 2009 ;
- très forte augmentation (+75,2 %) du résultat net du Groupe, conformément aux objectifs fixés par le Groupe.

Périmètre historique :

L'année 2009 se caractérise par la progression rapide des principaux indicateurs opérationnels du Groupe sur son périmètre historique :

- **croissance organique du chiffre d'affaires de près de 13 %**, en raison de la progression de la base d'abonnés Free de 389.000 abonnés sur l'année 2009, du maintien d'un très

faible niveau de désabonnement (inférieur à 1 % par mois) et de l'utilisation toujours croissante des services à valeur ajoutée ;

- **forte progression des principaux indicateurs de rentabilité**, compte tenu de l'amélioration du taux de dégroupage, et de l'évolution contrôlée des principaux postes de charge, permettant d'atteindre une marge d'EBITDA record de 39,4 % ;
- **très forte génération de trésorerie de l'activité ADSL sur l'année 2009**, largement au-delà de l'objectif de 300 millions d'euros, à **376 millions d'euros**.

Alice :

Au cours de l'année 2009, le Groupe a mis l'accent sur le redressement rapide d'Alice en déclinant les synergies identifiées dans les domaines des dépenses de marketing, du revenu par abonné, des coûts de réseau, du système d'information et des frais de structure. Par ailleurs, dès le mois de juin 2009 le Groupe a commencé à dégroupier les abonnés Alice dans les zones couvertes par le réseau Free, afin de maximiser son taux d'abonnés dégroupés et donc d'améliorer sa marge brute.

La mise en œuvre de ces différentes mesures, qui s'est accompagnée d'une érosion de la base d'abonnés (taux de désabonnement supérieur à 2 % par mois), a permis d'accroître fortement au cours de l'année 2009 la contribution d'Alice au ROAA du Groupe. Ainsi, sur l'année 2009 la contribution d'Alice au ROAA du Groupe s'est élevée à 23,8 millions d'euros, contre une perte de 14,4 millions sur les 4 mois de consolidation de l'activité en 2008.

Par ailleurs, le Groupe a bénéficié au cours du premier semestre d'encaissements exceptionnels pour un montant total de 144,3 millions d'euros correspondant, à l'utilisation d'une partie des déficits d'Alice et à l'application de certaines clauses d'ajustement de prix à Telecom Italia.

1.3 COMPARAISON DES RESULTATS AU 31 DECEMBRE 2009 ET 31 DECEMBRE 2008

(en millions d'euros)	31-déc-09	31-déc-08	Variation %
Chiffre d'affaires	1 954,5	1 565,0	+24,9 %
Achats consommés	(920,3)	(781,5)	+17,8 %
Marge brute	1 034,2	783,5	+32,0 %
Charges de personnel	(108,6)	(79,8)	+36,1 %
Charges externes	(154,0)	(109,5)	+40,6 %
Impôts et taxes	(42,9)	(27,9)	+53,8 %
Dotations aux provisions	(29,3)	(25,2)	+16,3 %
Autres produits et charges d'exploitation.....	(38,0)	(16,4)	+131,7 %
ROAA	661,4	524,7	+26,1 %
Charges sur avantages de personnel.....	(7,3)	(5,4)	+35,2 %
Dotations aux amortissements	(294,7)	(316,3)	(6,8 %)
Résultat opérationnel courant	359,4	203,0	+77,0 %
Autres produits et charges opérationnels.....	(26,5)	(30,7)	(13,7 %)
Résultat opérationnel	332,9	172,3	+93,2 %
Résultat financier	(49,0)	(19,5)	+151,3 %
Charges d'impôt.....	(109,0)	(52,3)	+108,4 %
Résultat net des activités cédées	1,0	(0,1)	-
Résultat net de l'ensemble consolidé	175,9	100,4	+75,2 %

Le chiffre d'affaires et les charges d'exploitation consolidés présentés dans les comptes ne correspondent pas à la somme des informations sectorielles présentées ci-dessous en raison du retraitement des opérations intersecteurs. Ces opérations, qui font intervenir deux sociétés du Groupe appartenant à des secteurs différents, consistent essentiellement en la revente au secteur téléphonie traditionnelle de prestations de télécommunications réalisées au titre du réseau exploité par Free. Ces opérations intersecteurs représentent 29,1 millions d'euros au 31 décembre 2009, à comparer à 32,4 millions d'euros au 31 décembre 2008.

L'activité Haut Débit représentant dorénavant 98 % du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel, l'analyse de l'activité et du résultat est décrite dans la partie Haut Débit. L'analyse distinguera le périmètre consolidé, le périmètre historique et la contribution d'Alice sur l'exercice 2009.

Conformément aux engagements du Groupe, le résultat net de l'ensemble consolidé a connu une très forte hausse. Il s'élève ainsi à 175,9 millions d'euros au 31 décembre 2009 contre 100,4 millions d'euros au 31 décembre 2008 soit une croissance de 75,2 %.

1.3.1 Analyse du résultat du secteur Haut Débit

Le secteur Haut Débit regroupe :

- les activités de fournisseur d'accès à Internet sur le réseau téléphonique commuté ou via ADSL, exploitées sous les marques Alice, Free, Free Haut Débit, et Free Télécom ; et

- les activités d'hébergement et de création de noms de domaine, exploitées sous les marques Online, Dedibox, Bookmyname et Alice ;
- l'activité de centre d'appel du Groupe au travers des sociétés Centrapel et Total Call et Free ;
- les activités fibre optique ;
- Les activités B2B de la marque Alice ;
- les activités Wimax exploitées par IFW.

Le réseau de télécommunications du Groupe est opéré au sein de la société Free.

(en millions d'euros)	31 déc. 2009	31 déc. 2008	Variation %
Chiffre d'affaires	1 943,4	1 540,8	26,1 %
Achats consommés.....	(919,8)	(771,6)	19,2 %
Marge brute	1 023,6	769,2	33,1 %
Charges de personnel	(104,1)	(73,7)	41,2 %
Charges externes.....	(149,3)	(105,4)	41,7 %
Impôts et taxes	(42,4)	(27,5)	54,2 %
Dotations aux provisions.....	(28,9)	(25,2)	14,7 %
Autres produits et charges d'exploitation....	(37,8)	(15,9)	137,7 %
ROAA	661,1	521,5	26,8 %
Charges sur avantages de personnel.....	(6,0)	(4,6)	30,4 %
Dotations aux amortissements.....	(294,6)	(316,2)	(6,8 %)
Résultat opérationnel courant	360,5	200,8	79,5 %
Autres produits et charges opérationnels ...	(26,5)	(30,7)	(13,7 %)
Résultat opérationnel	334,0	170,1	96,4 %

Le tableau ci-après présente la contribution d'Alice, sur l'exercice 2009, dans le secteur Haut Débit :

(en millions d'euros)	31 déc. 2009 Incl. Alice	31 déc. 2009 Excl. Alice	31 déc. 2009 Contribution Alice
Chiffre d'affaires	1 943,4	1 609,1	334,3
Achats consommés	(919,8)	(730,3)	(189,5)
Marge brute	1 023,6	878,8	144,8
Charges de personnel	(104,1)	(62,8)	(41,3)
Charges externes	(149,3)	(89,9)	(59,4)
Impôts et taxes	(42,4)	(36,1)	(6,3)
Dotations aux provisions	(28,9)	(17,6)	(11,3)
Autres produits et charges d'exploitation	(37,8)	(35,1)	(2,7)
ROAA	661,1	637,3	23,8
Charges sur avantages de personnel	(6,0)	(6,0)	-
Dotations aux amortissements	(294,6)	(213,7)	(80,9)
Résultat opérationnel courant	360,5	417,6	(57,1)
Autres produits et charges opérationnels.....	(26,5)	-	(26,5)
Résultat opérationnel	334,0	417,6	(83,6)

(a) Chiffre d'affaires

Le tableau suivant présente la répartition du chiffre d'affaires du secteur Haut Débit par type de revenus pour l'exercice 2009 et l'exercice 2008, ainsi que l'évolution, en pourcentage, entre ces deux périodes.

(en millions d'euros)	31 déc. 2009	31 déc. 2008	Variation %
Revenus de l'activité Haut Débit hors intersecteurs	1 938,3	1 533,3	26,4 %
- Revenus de l'accès (ADSL; Accès sans abonnement ; 50 heures)	1 900,9	1 499,5	26,8 %
- Revenus hébergement et publicitaires	24,0	20,1	19,4 %
- Autres revenus	13,4	13,7	(2,2 %)
Revenus intersecteur	5,2	7,5	(30,7 %)
Chiffre d'affaires total	1 943,5	1 540,8	26,1 %

Entre le 31 décembre 2008 et le 31 décembre 2009, le chiffre d'affaires du secteur Haut Débit hors intersecteurs a augmenté de 405,0 millions d'euros, soit une augmentation de plus de 26 % liée au dynamisme de l'offre Haut Débit via ADSL de Free et à l'intégration des activités ADSL de la marque Alice.

Revenus de l'accès à internet

Le chiffre d'affaires de l'accès à Internet, qui s'élève à 1 900,9 millions d'euros au 31 décembre 2009, est constitué des revenus provenant de l'exploitation des services de fourniture d'accès à Internet, sur le réseau téléphonique commuté et par ADSL, exploités sous les marques Free, Alice, Free Télécom et Free Haut Débit.

Le chiffre d'affaires de l'activité de fourniture d'accès à Internet a connu une croissance de 26,8 % entre le 31 décembre 2009 et le 31 décembre 2008, en raison :

- **du dynamisme commercial de la marque Free**, qui a recruté 389.000 abonnés nets de résiliations sur l'année 2009, soit près d'un nouvel abonné sur quatre ;
- **de la consolidation en année pleine d'Alice**. Au 31 décembre 2009 la marque Alice comptait 678 000 abonnés.

	31 déc. 2009	31 déc. 2008	31 déc. 2007
Nombre total d'abonnés ADSL	4 456 000	4 225 000	2 904 000
- Free	3 778 000	3 389 000	2 904 000
- Alice	678 000	836 000	-
Abonnés dégroupés en % du total	85,4 %	78,7 %	81,5 %

- **de la hausse de l'utilisation des services à valeur ajoutée** par les abonnés Free et Alice sur l'année 2009. Au 31 décembre 2009, le chiffre d'affaires lié à ces services s'est élevé à 474,7 millions d'euros contre 376,7 millions d'euros au 31 décembre 2008, soit une progression de plus de 26 % sur la période. Cette évolution s'accompagne d'une contribution toujours croissante des services vidéo. Ainsi, au cours de l'année 2009 plus de 8,5 millions de VOD et d'abonnement S-VOD ont été souscrits, soit une progression annuelle de plus 31 %.

Le succès commercial de l'offre Free et les synergies rendues possibles par l'intégration d'Alice ont permis au Groupe d'atteindre un ARPU de 36,5 euros sur le 4^{ème} trimestre 2009, soit un niveau quasi équivalent à celui atteint par Free préalablement à l'acquisition d'Alice.

(En euros)	T4 2007 Excl. Alice	T4 2008 Excl. Alice	T4 2009 Incl. Alice
ARPU.....	36,3	36,9	36,5

Revenus hébergement et publicitaires

Le chiffre d'affaires de 24 millions d'euros généré par l'activité hébergement et publicité sur l'exercice 2009 correspond aux revenus issus de la commercialisation des noms de domaine en France et des prestations de services d'hébergement à valeur ajoutée ainsi que de la commercialisation d'espaces publicitaires sur les portails de Free et d'Alice. Par comparaison, au 31 décembre 2008, les revenus hébergement et publicité étaient de 20,1 millions d'euros.

Revenus intersecteur et autres

Les revenus intersecteur et autres regroupent les revenus générés par le secteur Haut Débit du fait de la revente de minutes produites par le réseau directement opérée par Free au secteur Téléphonie Traditionnelle et le produit résultant de la vente des cartes WiFi et matériels connexes. Ce chiffre d'affaires est en recul par rapport à l'exercice précédent, du fait de la baisse du niveau d'activité du secteur Téléphonie Traditionnelle.

(b) Marge brute

Périmètre consolidé :

La marge brute du secteur Haut Débit sur le périmètre consolidé s'élève à 1 023,6 millions d'euros au 31 décembre 2009, contre 769,2 millions d'euros au 31 décembre 2008, soit une progression de 33,1 %. Le taux de marge brute progresse de 2,7 points grâce à :

- l'amélioration constante de la rentabilité du Groupe sur son périmètre historique ;
- les résultats des synergies déployées sur Alice.

Périmètre historique :

Au cours de l'exercice 2009, **l'amélioration de la rentabilité de l'activité Haut Débit sur le périmètre historique s'est poursuivie** : progression de 21,7 % de la marge brute à 878,8 millions d'euros et de 3,7 points du taux de marge brute au 31 décembre 2009 par rapport au 31 décembre 2008 en raison de :

- **l'impact positif** de l'augmentation du taux de dégroupage, grâce au dynamisme commercial de la marque Free, et à l'ouverture de plus de 400 nouveaux NRA en 2009, permettant une amélioration du taux de dégroupage des abonnés Free ;
- **la baisse des coûts opérationnels** en option 1 et en option 5 ;
- **la croissance des services à valeur ajoutée**, détaillée précédemment.

Alice :

Le déploiement des synergies de réseau, avec la migration des abonnés Alice sur le réseau de Free et le dégroupage des abonnés Alice éligibles, a permis d'accroître fortement la marge brute générée par Alice en 2009. Ainsi, le taux de marge brute s'est amélioré de 4,5 points entre 2008 et 2009, pour atteindre 43,3 % au 31 décembre 2009.

(c) Charges de personnel

Périmètre consolidé :

Les charges de personnel hors avantages de personnel ont représenté 5,4 % du chiffre d'affaires Haut Débit sur le périmètre consolidé au 31 décembre 2009, en hausse de 0,6 points par rapport au 31 décembre 2008. L'augmentation du poids relatif des charges de personnel est principalement liée à l'intégration des salariés d'Alice.

Périmètre historique :

Au cours de l'exercice 2009, le Groupe a maintenu ses efforts d'amélioration de la qualité de son service client avec :

- l'obtention par Free de la certification NF Service par l'AFNOR pour ses centres d'appel le 2 avril 2009 ;
- l'extension à 250 villes du service d'Assistance Technique de Proximité (ATP) permettant un dépannage immédiat de l'abonné à son domicile ; et
- le recrutement de nouveaux conseillers afin d'améliorer la disponibilité de l'assistance téléphonique.

Ainsi, les charges de personnel ont légèrement progressé au cours de l'exercice 2009, et représentent désormais à 3,9 % du chiffre d'affaires Haut Débit, contre 3,8 % en 2008.

Il est important de noter que le service clients engendre des coûts supérieurs aux revenus générés par les appels entrants.

(d) Charges externes

Les charges externes sur le périmètre consolidé s'élèvent à 149,3 millions d'euros au 31 décembre 2009, contre 105,4 millions d'euros au 31 décembre 2008. La forte augmentation de ces charges est liée principalement à la consolidation d'Alice : ces charges sont le reflet de la politique de sous-traitance de certaines fonctions d'Alice.

(e) Impôts et taxes

Les impôts et taxes s'élèvent à 42,4 millions d'euros au 31 décembre 2009, contre 27,5 millions d'euros au 31 décembre 2008. Cette augmentation résulte principalement de l'augmentation mécanique de la taxe COSIP, assise sur le chiffre d'affaires, et surtout de l'application à partir du 7 mars 2009 de la taxe pour financer l'audiovisuel public.

(f) Dotations aux provisions

Les dotations aux provisions s'élèvent à 28,9 millions d'euros au 31 décembre 2009, contre 25,2 millions d'euros au 31 décembre 2008. Cette évolution s'explique essentiellement par la prise en compte des provisions sur clients douteux liés à l'intégration d'Alice, ainsi qu'à certaines provisions pour risques sur le périmètre historique.

(g) Autres produits et charges d'exploitation

Les charges d'exploitation nettes des autres produits s'élèvent à 37,8 millions d'euros au 31 décembre 2009, contre 15,9 millions d'euros en 2008.

Ce poste correspond aux droits d'auteurs, aux créances clients irrécouvrables nettes de reprise de provisions et au résultat des cessions d'immobilisations ainsi qu'aux charges liées à l'intégration d'Alice.

(h) Résultat opérationnel avant amortissement des immobilisations et des avantages de personnel (ROAA)

Périmètre consolidé :

Le ROAA du secteur Haut Débit sur le périmètre consolidé progresse de 26,8 % à 661,1 millions d'euros au 31 décembre 2009 par rapport au 31 décembre 2008. Le ratio ROAA sur le chiffre d'affaires s'établit à 34,0 % au 31 décembre 2009 contre 33,8 % en 2008. Ce ratio atteint 36,2 % sur le second semestre 2009.

Périmètre historique :

Au cours de l'exercice 2009, le secteur Haut Débit affiche une marge record à 39,6 %, contre 37,7 % pour la même période en 2008. Ainsi le ROAA atteint au 31 décembre 2009, 637,3 millions d'euros, en progression de 19,1 % par rapport au 31 décembre 2008. Cette amélioration de la rentabilité opérationnelle s'explique par :

- l'amélioration de la marge brute détaillée précédemment ;
- l'absorption de la base de coût fixe par une activité en forte croissance.

Alice :

Au cours de l'année 2009, le Groupe a poursuivi sa politique d'intégration d'Alice en déclinant les synergies identifiées dans les domaines des dépenses de marketing, du revenu par abonné, des coûts de réseau, du système d'information et des frais de structure. Les principales mesures prises au cours de l'année 2009 sont les suivantes :

- la simplification et le repositionnement des offres commerciales ;
- la rationalisation du réseau d'Alice et l'optimisation des coûts payés à des tiers ;
- la migration du suivi des abonnés Alice dans le système d'information de Free ;
- la migration des abonnés Alice dans les zones couvertes par le réseau de Free, sur des offres dégroupées permettant d'améliorer le service fourni à l'abonné et d'améliorer la marge brute du Groupe.

Ces mesures ont permis une contribution de 23,8 millions d'euros au ROAA du Groupe sur l'exercice 2009, contre une perte de 13,7 millions d'euros sur les 4 mois de consolidation de l'activité en 2008.

(i) Résultat opérationnel

Périmètre consolidé :

Le résultat opérationnel s'élève à 334 millions d'euros au 31 décembre 2009, contre 170 millions d'euros au 31 décembre 2008. Le résultat opérationnel du Groupe affiche un quasi doublement entre le 31 décembre 2008 et le 31 décembre 2009, et ce malgré l'effet dilutif d'Alice de 83,6 millions d'euros sur l'année 2009.

Périmètre historique :

Le résultat opérationnel sur le périmètre historique progresse très fortement (+59%) entre l'exercice 2008 et l'exercice 2009 pour dépasser les 400 millions d'euros au 31 décembre 2009, à 417,6 millions d'euros. Cette augmentation résulte de la progression moins rapide des dotations aux amortissements que le chiffre d'affaires sur l'exercice 2009 en raison :

- de la stabilité du coût des Freebox à 180 euros sur la période, malgré la généralisation de la technologie CPL et du WiFi 802.11n ;
- de l'allongement de la période d'amortissement de trois à quatre ans des frais d'accès, des modems et des frais liés.

Compte tenu des éléments évoqués précédemment, le ratio de résultat opérationnel par rapport au chiffre d'affaires gagne 7,4 points entre l'exercice 2008 et l'exercice 2009, pour s'établir à un niveau record de 26 %.

Alice :

Malgré une contribution positive au niveau du ROAA du Groupe, la contribution d'Alice au résultat opérationnel du Groupe a été négative de 83,6 millions d'euros sur l'exercice, en raison :

- de la prise en compte de l'amortissement de certains actifs de réseau, pour 80,9 millions d'euros. Les dotations aux amortissements d'Alice ont vocation à fortement diminuer à l'issue du processus de migration des abonnés sur le réseau de Free ;
- de la comptabilisation d'une charge de 26,5 millions d'euros, liés aux frais de restructuration.

1.3.2 Principaux éléments du secteur Téléphonie Traditionnelle

Le secteur de la Téléphonie Traditionnelle a une contribution négligeable en terme de résultat pour le Groupe en raison :

- de la forte hausse de l'activité Haut Débit (détaillée précédemment) ;
- de la fin des interconnexions indirectes ;
- dans une moindre mesure de la baisse du nombre d'abonnés One.Tel ; et
- de la disparition de l'activité Wholesale d'Alice.

(en millions d'euros)	31 déc. 2009	31 déc. 2008	Variation %
Chiffre d'affaires	40,2	56,7	(29,1 %)
Marge brute	36,8	38,0	(3,2 %)
ROAA	0,2	3,2	(93,8 %)
Résultat opérationnel courant ...	(1,1)	2,2	-

1.3.3 Liquidités et investissements

(en millions d'euros)	31 déc. 2009	31 déc. 2008
Flux net de trésorerie généré par l'activité	734,3	474,2
Flux net de trésorerie lié aux investissements	(424,2)	(1 159,2)
Flux net de trésorerie lié au financement	(17,1)	799,4
Variation de trésorerie	293,0	114,4
Trésorerie de clôture	630,4	337,4

Périmètre consolidé :

L'exercice 2009 se caractérise par une très forte génération de trésorerie, dont les principaux éléments sont les suivants :

- un flux net de trésorerie généré par l'activité de 734,3 millions d'euros, tenant compte des encaissements exceptionnels ;
- l'accroissement de la génération de Free Cash Flow de l'activité ADSL de Free à 376 millions d'euros, soit une hausse de 166 millions d'euros par rapport à la même période en 2008 ;
- les décaissements exceptionnels liés aux restructurations sur Alice pour 26,3 millions d'euros.

Périmètre historique :

Au cours de l'exercice 2009, les activités historiques du Groupe ont généré un flux net de trésorerie, après variation du besoin en fond de roulement et avant investissements, de 643,6 millions d'euros.

Les décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles (net des cessions) s'élèvent à 379,8 millions d'euros au 31 décembre 2009 et se décomposent principalement comme suit :

- investissements de croissance, liés à l'activité ADSL (modems et DSLAMs Freebox, frais d'accès au service France Télécom (« FAS »), FAS de portabilité...) : 220,6 millions d'euros. Ces investissements sont stables par rapport à la période précédente, en raison de la constitution d'un stock de boîtiers, afin d'améliorer le service client en réduisant les délais de livraison ;
- investissements de réseau (IRU, salles France Télécom, génie civil, matériel de transmission...) : 46,9 millions d'euros ;
- investissements FTTH : 111,7 millions d'euros. Il faut noter qu'une majorité des biens immobiliers devant servir de NRO et que certains éléments de réseau ont été acquis par le biais d'un contrat de crédit bail ou de leasing, dont les montants ne sont pas comptabilisés en investissement (d'un point de vue comptable). Ces montants se sont élevés à 21,8 millions d'euros sur l'exercice 2009.

La très forte génération de Free Cash Flow de l'activité ADSL (376 millions d'euros) permet au Groupe à la fois d'autofinancer son déploiement dans la fibre (111,7 millions d'euros) et de renforcer sa trésorerie ;

Alice :

Les contributions d'Alice sur l'exercice 2009 aux flux de trésorerie du Groupe ont été les suivantes :

- génération d'une capacité d'autofinancement de 22 millions d'euros **de l'activité d'Alice sur l'exercice 2009** ;
- une dégradation de 30,1 millions d'euros du besoin en fond de roulement, lié à la restructuration des activités ;
- des investissements de réseau et de croissance liés à l'activité ADSL d'Alice s'élevant à 40,4 millions d'euros. Ces investissements sont liés à l'activité ADSL d'Alice, i.e. modems, frais d'accès au service France Télécom (« FAS »), FAS de portabilité, commissions versées aux sous-traitants dans le cadre du recrutement d'abonnés ainsi qu'aux migrations et à l'augmentation du taux de dégroupage de ces abonnés ;
- des décaissements exceptionnels liés aux restructurations sur Alice pour 26,3 millions d'euros ;

1.3.4 Endettement du Groupe

Il apparaît que le Groupe n'est soumis à aucun risque de liquidité après examen des clauses de remboursement anticipé de prêts souscrits par les sociétés du Groupe ou du non respect d'engagements financiers (ratios, objectifs...). L'activité du Groupe n'est à ce jour pas impactée par les effets de la crise économique et le Groupe reste confiant sur sa capacité bénéficiaire.

L'endettement brut au 31 décembre 2009 est composé des principaux emprunts suivants :

Emprunt syndiqué de 1 200 millions d'euros :

Le 31 juillet 2008, dans le cadre de l'acquisition du groupe LSG, le Groupe a mis en place un crédit syndiqué auprès de 12 établissements européens. Ce crédit syndiqué, d'une enveloppe globale de 1 200 millions, est composé :

- d'une ligne dédiée à l'acquisition et aux frais de restructuration utilisée à hauteur de 895,1 millions d'euros au 31 décembre 2009. Cette ligne est remboursable par amortissement jusqu'à l'échéance le 25 juin 2013 ;
- d'une ligne de crédit « revolver » d'un montant de 250 millions d'euros, disponible jusqu'au 25 juin 2013. Cette ligne n'était pas utilisée au 31 décembre 2009.

Le taux d'intérêt applicable sur ces lignes est fondé sur l'Euribor augmenté d'une marge pouvant varier de 1,45 % à 0,70 %, en fonction de l'évolution du niveau de levier financier du Groupe.

Obligations convertibles « OCEANE » :

Le 21 juin 2006, Iliad a procédé à une émission d'OCEANE (Obligations Convertibles En Actions Nouvelles ou Existantes). Lors de cette opération, 3 754 968 obligations ont été émises à un montant nominal de 88,05 euros, et pour montant net levé de 326,3 millions d'euros. Ces OCEANE viennent à maturité en janvier 2012 et portent un coupon de 2,2 %.

Engagements de crédit bail :

Au 31 décembre 2009, le montant de l'utilisation de la ligne de crédit bail immobilier mis en place avec Genefim pour les acquisitions de NRO s'élevait à 40,3 millions d'euros. Au cours de l'exercice 2009, le Groupe a mis en place 21,8 millions d'euros de contrats de financements en leasing avec Genefim et Cisco, dans le cadre de l'achat d'équipement FTTH.

Au 31 décembre 2009, l'endettement brut du Groupe s'établit à 1 298,8 millions d'euros, et l'endettement net à 664,9 millions d'euros. Le ratio d'endettement net par rapport au ROAA s'élève à 1,0x, en forte amélioration par rapport au 31 décembre 2008 (1,7x).

1.3.5 Répartition du capital au 31 décembre 2009

Au 31 décembre 2009, le capital social de la société Iliad se composait de 54 583 440 actions ordinaires et était réparti comme suit :

- Dirigeants : 38 229 061 actions soit 70 % du capital
- Public : 16 354 379 actions soit 30 % du capital

Au 31 décembre 2009, il existe cinq plans d'options de souscription d'actions Iliad dont les éléments principaux sont présentés dans le tableau ci-dessous :

	Date d'Attribution	Prix d'Exercice	Date d'Exercice	Nombre potentiel d'actions à émettre
Options	20 janvier 2004	16,30 €	20 janvier 2008	33 371
Options	20 décembre 2005	48,44 €	20 décembre 2009	141 176
Options	20 décembre 2005	48,44 €	20 décembre 2010	197 003
Options	14 juin 2007	74,62€	13 juin 2012	162 455
Options	30 août 2007	68,17 €	30 août 2012	694 759
Options	5 novembre 2008	53,79 €	5 novembre 2013	589 400
Total				1 818 163

1.4 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

1.4.1 Objectifs

Compte tenu des résultats 2009, le Groupe souhaite poursuivre sa politique de croissance rentable et s'est fixé les objectifs suivants :

(i) Objectifs opérationnels :

- poursuite de la croissance de la base d'abonnés, tout en maintenant un faible coût d'acquisition client, afin d'atteindre environ 5 millions d'abonnés Haut Débit en 2011 ;
- un taux de dégroupage pour le Groupe d'environ 90 % à moyen terme ;
- dans le cadre du déploiement de son réseau FTTH, le Groupe confirme son objectif de couvrir horizontalement 4 millions de foyers à fin 2012.

- dans le cadre du projet mobile :
 - de couvrir 27 % de la population française d'ici le mois de janvier 2012,
 - de lancer une offre commerciale en 2012.

(ii) Objectifs financiers :

- un Free Cash Flow ADSL cumulé de plus de 1,1 milliard d'euros entre 2010 et 2012 (y compris Alice) ;
- un taux de croissance à 2 chiffres de l'EBITDA du Groupe en 2010 (y compris Alice) ;
- une très forte augmentation du résultat net en 2010 ;
- générer un EBITDA incrémental de 90 millions d'euros (en base annuelle) dès le second semestre 2010 sur Alice.

1.4.2 Evènements postérieurs à la clôture

Le 18 décembre 2009, l'ARCEP a annoncé son intention de retenir la candidature de FREE MOBILE (filiale du Groupe ILIAD) en vue de l'attribution de la quatrième licence de télécommunications mobiles de troisième génération en France métropolitaine.

Cette attribution a été entérinée par l'ARCEP lors de la publication de la décision n°2010-043 le 12 janvier 2010 autorisant ainsi FREE MOBILE à utiliser des fréquences pour établir et exploiter un réseau radioélectrique de troisième génération. Le 13 janvier 2010, la société FREE MOBILE a procédé au paiement de la somme de 240 millions d'euros pour l'acquisition de cette licence. Cette opération n'a pas eu d'impact sur les états financiers de l'exercice 2009.

Aucun autre événement significatif susceptible de remettre en cause les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009 n'est intervenu entre le 1^{er} janvier 2010 et la date d'arrêté des comptes.

1.4.3 Glossaire

Au regard des différences constatées dans les définitions relatives à l'ADSL données par les opérateurs, Iliad souhaite préciser à nouveau les définitions utilisées depuis le lancement de son service.

Abonnés dégroupés : abonnés qui ont souscrit à l'offre ADSL de Free dans un central téléphonique dégroupé par Free.

ARPU Haut Débit (Revenu Moyen par Abonné Haut Débit) inclut le chiffre d'affaires généré par le forfait et les services à valeur ajoutée, mais exclut le chiffre d'affaires non récurrent (par exemple les frais de migration d'une offre à une autre ou les frais de mise en service et de résiliation), divisé par le nombre total d'abonnés ADSL facturés sur la période.

Free Cash Flows : ROAA moins les investissements réalisés dans le cadre d'acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles liées à l'activité ADSL.

FTTH : « Fiber To The Home », est une solution de desserte fibre optique de bout en bout entre le central de raccordement (NRO) et l'utilisateur.

Nombre total d'abonnés ADSL : représente, à la fin de la période mentionnée, le nombre total d'abonnés identifiés par leur ligne téléphonique qui ont souscrit à l'offre ADSL de Free ou d'Alice après élimination de ceux pour lesquels une résiliation a été enregistrée.

Recrutement : correspond à la différence entre le nombre total d'abonnés ADSL à la fin de deux périodes différentes.

Ratio d'endettement (ou Leverage) : correspond au rapport entre la dette nette (passif financier court et long terme moins la trésorerie et équivalents de trésorerie) et le ROAA.